

# JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ORDONNANCES SOUVERAINES

Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA  
PRINCIPAUTÉ DE SEBORGA



D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ NATIONALE

---

ANNONCE N° 13

OSP-2019/07-01

## Portant abrogation de l'Ordonnance N° O-2018/02-02

-----  
L'an deux mille dix-neuf, le 28<sup>ème</sup> jour du 6<sup>ème</sup> mois

**Vu la Constitution ;**

**Sur proposition du Chancelier Princier ;**

Nous, Nicolas 1<sup>er</sup>, Prince Souverain de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

### ORDONNONS

**Article premier** : L'abrogation de l'Ordonnance n° O-2018/02-02 portant nomination de Monsieur Jean-Philippe NOAT au poste de Représentant au Bureau de Représentation de la Chancellerie de la Principauté de Seborga, sis Palais de la Scala -1 Avenue Henry Dunant à Monaco ;

**Article 2** : Monsieur Jean-Philippe NOAT, de nationalité monégasque, né le 5 septembre 1967 à Monaco est de facto déchue de la nationalité seborgienne CNS N° 0051M09 ;

Signée le 29 mai 2019 par :

Son Altesse Sérénissime Nicolas 1<sup>er</sup>